Trésorier—Phydime Poulin Visiteur—François Leblanc Com.-Ordon.—George Poulin Censeurs—Louis St Pierre, Joseph Poirier, Honoré Grondin.

Conseil Local de Casselman No 68

Président—Ernest Chevrier
1er Vice-Prés.—Michel Fortier
2nd do —Gédéon Larocque
Secrétaire—G. L. Francœur
Receveur—Alex. Pilon
Trésorier—Ovila Montpetit
Visiteurs—Olivier St Denis, Joseph
Thiffault

Com.-Ordon.—G. L. Francœur Censeurs—Nap. Perrier, Jos. Boismenu, Delphis Quesnel.

## Conseil Local de Curran No 76

Chapelain et Président—Rév. J L. H. Major, Ptre 1er Vice-Prés.—Joseph Chatelain. 2nd do —Olivier Dupont

Receveur—Ad. Montpellier Trésorier—Ad. Carrière

Visiteurs—Josephat Thibault, J. F. Chatelain

Com.-Ordon.—Chs Thérien Censeurs—P. E. Côté, Ph. Séguin, Ed. Lachapelle.

## AVIS.

Le Président Général reçoit la communication suivante que nous nous faisons un devoir de publier:

Plantagenet, 6 juin 1904 Monsieur,

Voulez-vous être assez bon d'insérer dans le Prévoyant que notre Conseil a décidé de chômer la fête St Joseph le 28 du courant par une grand'messe à neuf heures avec sermon de circon-

stance et pique-nique dans l'après-midi. Le Conseil fait un prélevé de 25c par membre pour couvrir les frais.

Bien à vous,

D. M. VIAU, Secrétaire.

## REMERCIEMENTS.

Ste-Anne de la Pocatière, 8 juin 1904.

M. O. Durocher,
Président Général,
Union St-Joseph d'Ottawa.

Cher Monsieur,

Je désire vous remercier de la manière dont j'ai été traité par votre bonne société, Le montant de \$29.97 qui m'était dû pour bénéfices en maladie m'a été intégralement payé à ma pleine et entière satisfaction.

Je ne puis qu'encourager hautement l'Union St-Joseph d'Ottawa qui remplit si bien ses obligations à l'égard de ses membres. J'ai reçu le dernier chèque le 6 juin avec satisfaction.

Votre tout dévoué,
PHIDIME ROULEAU.

## DECES.

M. Philorum Landry, un de nos membre du Conseil de Clarence Creek, a eu la douleur de perdre son épouse, décédée à l'hôpital St-Luc le 23 mai. Elle a été inhumée à Clarence Creek et les membres de l'Union St Joseph d'Ottawa et de la localité se sont fait un devoir d'assister en corps aux funérailles.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à notre confrère éprouvé et à sa famille.